

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024**

### **Commune de Champignol-lez-Mondeville**

Le **17 octobre 2024**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

**Présents** : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, Bernard **DUMONT**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**.

**Absents excusés** : Pascal **FRICOT** (pouvoir à Fabrice **ANTOINE**), Alexandre **ANTOINE** (pouvoir à Maria **PERTEGA**), Sandrine **DORÉ** (pouvoir à Sylvie **BERGERE**), Sébastien **HARTZ** (pouvoir à Jean-Christophe **JEANDON**), Christophe **PRIOUX** (pouvoir à Florian **PIELTIN**)

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

#### **FORET : DESTINATION DES COUPES**

Présentation de la nouvelle agente patrimoniale Mme Malou PIAU qui est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre. Elle présente un état des lieux de la forêt.

Le conseil municipal approuve la destination des coupes tel que proposé, valide les parcelles 63, 14 et 28 en affouages et fixe le montant de la part d'affouage à 26 € et le montant de la demi-part à 13 €.

Sont désignés garants : Pascal FRICOT, William LORIN et Corentin VERSTRAETE.

#### **FORET : VENTE EN REGIE**

L'Office National des Forêts propose l'exploitation et la commercialisation en régie des bois d'œuvre et bois d'industrie sur les parcelles 2 et 61 estimant les dépenses d'exploitation et de maîtrise d'œuvre à 54 188 € et à 82 500 € de recettes, soit un solde positif de 28 312 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre en exploitation en régie les parcelles 2 et 61

#### **CREATION D'UN EMPLOI TECHNIQUE**

Suite au départ en retraite de M. Pascal Tournebise à compter du 31 octobre prochain il y a lieu de le remplacer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de créer un poste d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

#### **CHANGEMENT DE FENETRES DU LAVOIR**

Présentation d'un devis pour le remplacement des fenêtres bois de l'ancien lavoir place Leclerc qui pourrait être subventionné par l'Etat à raison de 30 %.

Le conseil municipal attend des devis pour des fenêtres en aluminium avant de se prononcer.

Les fenêtres de la salle de réunion de la mairie sont également à changer. Nous sommes en attente de devis.

#### **REPAS DES AINES**

Le repas des aînés est fixé au dimanche 17 novembre prochain. Choix du menu.

## **CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR**

Mme Christelle Verstraete, adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe a été inscrite sur la liste d'aptitude suite à la promotion interne dérogatoire au grade de rédacteur territorial secrétaires généraux de mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de rédacteur territorial à raison de 19 h hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil municipal est informé :

- D'une prime pour le départ en retraite à M. Pascal Tournebise,
- D'un devis des Charpentiers Baralbins pour la réfection d'une gouttière à la boulangerie,
- De l'étude du Cabinet PIERSON pour la rénovation du lavoir de Mondeville estimée à 50 000 € HT, le conseil municipal décide de différer l'opération,
- D'un diplôme de membre bienfaiteur pour la préservation de l'histoire des pompiers de l'Aube,
- De la cérémonie du 11 novembre,
- De la réunion de Natura 2000 le 6 novembre à Bar-sur-Aube.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire  
Fabrice ANTOINE

Le secrétaire  
Christophe PRIOUX